

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 01 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00451 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs en Génie Civil, session 2022.**

Ce sont :

#### TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN GÉNIE CIVIL

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANOU FREDERIC	355139D	B13213184	23/05/88
2°	ABDOUL-AZIZ KOUANDA	355113X	B5215811	09/02/94
3°	BOGNINI RENE	355112K	B13173289	31/12/93
3°	DRABO ABOUNABASSI	355142C	B10913863	24/09/86
5°	BANAO ZOUMANA	355147H	B13398374	31/12/89
5°	IDRISSA SAVADOGO	355128R	B13446692	31/12/93
7°	KALGA BOUKARY	355140S	B7401679	31/12/87
7°	OUEDRAOGO SALIFOU	355131V	B5316283	26/07/88
9°	GAMBO SOUMAILA	355124X	B10097189	31/12/82
9°	DEMBELE SINFOA CYRILLE	355143P	B12979778	17/06/89

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



*Hamidou*

**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National